

SOMMAIRE

CHARTE DE TCHÈQUE	3
NIVEAU B1	3
<i>Les quatre compétences</i>	3
La compréhension auditive	3
L'expression orale	3
La compréhension écrite	3
L'expression écrite	3
<i>Les outils langagiers</i>	4
Substantifs	4
Verbes	4
Adjectifs	4
Adverbes	4
Pronoms	4
Noms de nombre	4
Syntaxe	4
Vocabulaire	5
<i>Modalités d'évaluation</i>	5
Expression orale	5
Expression écrite	5
Compréhension orale	5
Compréhension écrite	5
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	5
Document de référence	6
NIVEAU B2	7
<i>Les quatre compétences</i>	7
La compréhension auditive	7
L'expression orale	7
La compréhension écrite	7
L'expression écrite	7
<i>Les outils langagiers</i>	7
En rapport avec les thèmes et textes proposés seront étudiées de nouvelles structures, notamment :	7
Vocabulaire	8
Textes et thèmes abordés (à titre indicatif)	8
<i>Modalités d'évaluation</i>	8
Expression orale	8
Expression écrite	8
Compréhension orale	9
Compréhension écrite	9
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	9
Document de référence	9
NIVEAU C1	10
<i>Les quatre compétences</i>	10
La compréhension auditive	10
L'expression orale	10
La compréhension écrite	10
L'expression écrite	10
<i>Les outils langagiers</i>	11
Les nouvelles structures étudiées	11
<i>Modalités d'évaluation</i>	11

Expression orale	11
Expression écrite	11
Compréhension orale	12
Compréhension écrite.....	12
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	12
Document de référence	12
Liste de quelques ouvrages conseillés pouvant compléter l'enseignement du tchèque.....	13

CHARTE DE TCHÈQUE

NIVEAU B1

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire (niveaux A2 à B1) est d'atteindre, à la fin du niveau B1, une maîtrise du tchèque qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en tchèque ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du niveau B1.

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Comprendre les consignes qui lui sont données dans le cadre de la conférence.
- Comprendre un dialogue (en situation réelle ou enregistrée) entre au moins deux personnes, faisant appel à des structures morpho-syntaxiques relativement élaborées et utilisant un lexique à caractère politique, social et culturel.
- Comprendre globalement : le récit d'un fait divers, le résumé et le commentaire d'un article de presse (langue facile, longueur moyenne), l'information télévisée (un flash, un bulletin météo, un message publicitaire).

L'expression orale

- Parler de ses projets personnels et professionnels.
- Exprimer ses sentiments, préférences, goûts, opinions.
- Exprimer le souhait, le regret, l'intention, la crainte, le désir.
- Présenter un plan.
- Exposer le déroulement d'une action.
- Présenter un document écrit (texte de longueur moyenne, articles de journaux).
- Donner son opinion, son avis.
- Exprimer l'accord et le désaccord.
- Etablir une comparaison.
- Emettre une hypothèse.

La compréhension écrite

- Comprendre les éléments essentiels d'un texte (article de presse, annonce, texte de fiction ou essai).

L'expression écrite

- Ecrire un message à quelqu'un, formuler une demande de renseignement.
- Rédiger une lettre, une lettre de motivation et un curriculum vitae.
- Elaborer un commentaire simple à partir d'un support donné.

- Prendre des notes lors d'une conférence.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées. Celles qui ont été déjà abordées de manière implicite ou sommaire aux niveaux précédents, seront approfondies.

Substantifs

- Suite de déclinaisons :
 - Den, t̃den.
 - Pfiedseda, soudce.
 - PrŮvodāí, paní.
- Diminutifs (formation et fonction).
- Substantifs verbaux (formation et fonction).

Verbes

- Verbes irréguliers (suite).
- Emploi de l'infinitif après les verbes.
- Impératif négatif.
- Verbes imperfectifs et perfectifs (emploi et formation).

Adjectifs

- Degrés de comparaison.
- Adjectifs d'appartenance.
- Adjectifs verbaux.

Adverbes

- Degrés de comparaison.
- Le sens et l'emploi de pryã.
- Instrumental dans les locutions adverbiales.
- Adverbes indéfinis.

Pronoms

- Pronoms relatifs jenĩ, jehoĩ.
- Pronoms indéfinis.

Noms de nombre

- Déclinaison de noms de nombre définis et indéfinis.
- Substantifs formés à partir de noms de nombre.
- Noms de nombre spéciaux (kolikery).

Syntaxe

- Conjonction double sice ale.

- Propositions avec aĩ, kdyĩ, i kdyĩ; aby, zdali.
- Notion de “obecná ěestina” (langue parlée).

Vocabulaire

- Lexique s’attachant aux textes étudiés (littéraires, d’actualité culturelle, économique, politique).
- Expressions idiomatiques et phraséologiques.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001
- Le niveau B1 de Sciences Po est basé sur le B1 européen.

NIVEAU B2

Les compétences à atteindre en niveau B2 sont les suivantes :

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Comprendre les consignes données en tchèque dans le cadre du cours.
- Comprendre les enregistrements audio et vidéo de la méthode choisie.
- Comprendre les différents supports proposés lors des cours : émissions de télévision, interviews, chansons etc.
- Comprendre les interventions de différents registres – explicatives, argumentatives etc.

L'expression orale

- Pouvoir s'exprimer sur des sujets proposés en cours avec aisance et précision.
- Intervenir lors des débats pendant la conférence et lier ses interventions à celles de ses interlocuteurs.
- Commencer à reformuler.
- Savoir utiliser, en fonction de la situation : langue formelle / informelle, style familier / soutenu etc.

La compréhension écrite

- Lire avec aisance les textes et dialogues du manuel choisi, lire et comprendre des textes divers : littéraire, historique, journalistique etc. et savoir en dégager avec aisance les informations essentielles.

L'expression écrite

- Présenter des textes clairs et détaillés.
- Savoir développer son point de vue sur un sujet donné.
- Savoir produire la synthèse de plusieurs articles ou le résumé d'un texte long.
- Savoir écrire dans différents styles et adapter son ton à celui du destinataire.

Les outils langagiers

Les premières séances sont consacrées à la révision des acquis du niveau B1.

Les structures qui ont déjà été abordées au niveau précédent feront l'objet d'une révision et d'un approfondissement. L'exercice de la lecture (prononciation et accentuation de différents énoncés) doit être pratiqué systématiquement à chaque niveau.

En rapport avec les thèmes et textes proposés seront étudiées de nouvelles structures, notamment :

- Déclinaisons des substantifs du type : idea; museum, romantismus.
- Déclinaison des noms de nombre.
- Déclinaison de věčen; týl/tentýl.
- Emploi de l'instrumental après certains verbes et adjectifs.
- Emploi de l'infinitif.
- Approfondissement des valeurs aspectuelles du verbe tchèque.
- -Impératif négatif.
- Gérondif (formation et emploi).
- Adjectifs en forme courte (formation et emploi).
- Construction du type dokud ne +verbe.
- Propositions impersonnelles.
- Ordre des mots et mise en valeur.

Vocabulaire

- Lexique s'attachant aux textes étudiés.
- Etude des expressions idiomatiques et phraséologiques.

Textes et thèmes abordés (à titre indicatif)

- La politique et la société.
- L'économie, le commerce, l'entreprise.
- Les médias (presse, radio, télévision).
- L'enseignement.
- La santé publique.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001
- Le niveau B2 de Sciences Po est basé sur le B2 européen.

NIVEAU C1

L'apprenant sera capable de s'exprimer facilement. Il pourra mener une conversation et prendre la parole lors d'une discussion de manière spontanée, en tenant compte de l'exactitude des constructions grammaticales connues. A cette étape, il devra comprendre et utiliser les constructions idiomatiques. Il maîtrisera les conventions socioculturelles spécifiques à la langue tchèque.

On trouvera ci-après les compétences de communication à atteindre au niveau C1.

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Suivre toute prise de parole en tchèque.
- Suivre une intervention longue : conférence, exposé spécialisé, discussion, débat, etc.
- Comprendre les sous-entendus et implicites ; l'humour ; les allusions culturelles.
- Comprendre les différents parlers comme les accents régionaux ou le registre familier.
- Comprendre les expressions idiomatiques.

L'expression orale

- Communiquer sur toutes sortes de sujets, en mettant l'accent sur les différents types de conversations téléphoniques.
- Présenter un exposé complexe en ayant recours à des formes linguistiques variées.
- Intervenir spontanément lors de discussions et débats.
- Savoir différencier et exprimer les subtilités de la langue (allusions, humour, etc.).

La compréhension écrite

- Lire couramment des textes longs de divers types.
- Comprendre tous les éléments des textes.
- Comprendre les écrits spécifiques aux panneaux de signalisation, aux enseignes et aux publicités.
- Identifier les subtilités stylistiques, humoristiques, implicites, sous-entendues, etc.
- Approfondir les techniques de lecture comme la compréhension du contexte, la lecture rapide, le dégagement des informations essentielles d'un texte.

L'expression écrite

- Elaborer tous types d'écrits (argumentation, narration, correspondance, CV, etc.).
- Construire une argumentation claire, complète et bien élaborée.
- Faire un résumé cohérent d'après des informations sources.
- Savoir répondre aux courriers administratifs.

Les outils langagiers

Les premières séances sont consacrées à la révision des acquis du niveau B2.

Les structures qui ont déjà été abordées au niveau précédent feront l'objet d'une révision et d'un approfondissement. L'exercice de la lecture (prononciation et accentuation de différents énoncés) doit continuer à être pratiqué systématiquement.

Les nouvelles structures étudiées

- Nuances du système aspectuel.
- Préverbes et leurs sens.
- Suffixes et leurs significations.
- Antonymes.
- Synonymes.
- Noms propres.
- Faux amis.
- Onomatopées et les interjections.
- Mots tendres, les insultes, les jurons.
- Jargons professionnels.
- Langages spécialisés.
- Dialectes de Bohême et de Moravie.
- Parler de Brno.

Les textes ou tout support pédagogique audio-visuel (films, diapositifs) proposés serviront de base pour étudier ces nouvelles structures.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001
- Le niveau C1 de Sciences Po est basé sur le C1 européen.

Liste de quelques ouvrages conseillés pouvant compléter l'enseignement du tchèque

Dictionnaires bilingues (en vente en République tchèque)

- Velký francouzsko-âeský slovník (1. a 2. díl + Dodatky), Academia.
- Âesko-francouzský slovník (1. a 2. díl), SPN, Praha.

Dictionnaire de la langue tchèque (en vente en République tchèque)

- Slovník spisovného jazyka âeského (1. – 8. díl), Academia, Praha.
- Slovník spisovné âeštiny pro školou a veřejnost, Academia, Praha.

Dictionnaires des spécialités (en vente en République tchèque)

- Droit : Francouzsko-âeský právní slovník, H&H, 1994.
- Technique : Francouzsko-âeský a âesko-francouzský technický slovník (kapesní vydání), Montanex, Ostrava, 1993.
- Economie/commerce : Francouzsko-âeský a âesko-francouzský obchodní slovník, SPN.Praha, 1998.
- Médecine : Francouzsko-âeský a âesko-francouzský lékařský slovník, Grada, Avicenum, Praha 2000.

Livres de grammaire traditionnelle (en vente en République tchèque)

- B. Havránek – A. Jedlička : Stručná mluvnice âeská, Fortuna, 1996.
- Příruční mluvnice âeštiny, nakl. Lidové noviny, 1995.

Méthodes pour les francophones (en vente en République tchèque)

- E. âechová, H. Trabelsiová, H. Putz : Le tchèque pour débutants, âeská Lípa, 1993.
- Hrdlička-Hrdličková : Uãte se s námi âesky – Apprenez le tchèque avec nous, ISV, Praha, 1997.
- E. Roubalová : Uãíme se âesky, manuel de tchèque pour les francophones, Praha, 1997.

Ouvrages en français (en vente en France)

- Claude Kastler : La langue tchèque, Ophrys, Paris, 1995.
- O. Pilarová : Le tchèque sans peine, Assimil, Paris, 1994 (avec cassette).
- D. Hobzova : Voyager en République Tchèque – guide de conversation, Pocket, coll. Langues pour tous, Paris, 1993.
- D. Hobzova : Le tchèque tout de suite !, Pocket, coll. Langues pour tous, Paris, 1997 (avec cassette).